

HÔTEL DE VILLE
Rue Vieille Saint Martin
95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00
F 01 34 46 72 07
E mairie@ville-courdimanche.fr

www.ville-courdimanche.fr

Cabinet du Maire
Affaire suivie par Nicolas Audeguy
T. 01 34 46 72 01
Objet : Schéma directeur RER A
Réf. : 2014/ 308/02

M. Dominique LEFEBVRE
Hôtel de l'agglomération
Parvis de la Préfecture
95 027 CERGY-PONTOISE Cedex

Courdimanche, le 04 mars 2014

Monsieur le Président,

Je vous écris aujourd'hui afin d'attirer votre attention sur les projets exposés dans le cadre schéma directeur de la ligne de RER A et qui concerne directement la ville de Courdimanche.

Suite à des bornages réalisés sans qu'aucune administration publique n'en soit avertie, nous avons découvert qu'un projet d'extension des voies de stationnement pour les RER A desservant la gare de Cergy-le-Haut était en cours d'étude. Celui-ci, qui n'en est qu'au stade des études préalables, pourrait avoir un impact considérable sur le territoire communal.

Les riverains proches s'en inquiètent et un dialogue est entamé avec l'association constituée.

Nous partageons d'ailleurs un certain nombre de doutes sur l'adéquation entre les difficultés réelles rencontrées par les usagers du RER A et les solutions qui semblent envisagées.

Aussi, et si je refuse que la période électorale dans laquelle nous nous trouvons soit l'occasion d'une surenchère aux promesses circonstancielles, je souhaite établir clairement que l'engagement pris face à mes concitoyens sera durable. Cet engagement est simple : je m'opposerai à tout projet qui viendrait nuire à l'environnement et à la qualité de vie de notre commune.

Le premier objectif de la ville de Courdimanche est de rassembler les éléments nécessaires à évaluer le projet qui pourrait nous être proposé et de formuler, en cas de besoin, des options alternatives crédibles. A cette fin, j'ai d'ores et déjà écrit au STIF pour demander de repousser la concertation en octobre 2014 et nous avons bon espoir d'obtenir gain de cause.

Parallèlement, je reste entièrement mobilisée pour que des solutions viables, simples et peu coûteuses soient mises en œuvre pour améliorer la situation. Je pense notamment au passage à 4 voies en gare de Cergy-le-Haut, à la mise en service d'un tronçon à vitesse régulée entre Cergy et la Défense ou encore, la mise en œuvre du changement de conducteur à Nanterre. C'est d'ailleurs le sens de mon vote sur la motion proposée lors du conseil communautaire de mai 2012. Vote à l'occasion duquel vous m'aviez d'ailleurs affirmé qu'il n'était « pas question de commencer à taper dans la butte et de faire des travaux supplémentaires pour faire de nouvelles tranchées ».

Aussi, et de la même façon que j'ai interpellé l'ensemble des acteurs publics concernés par ce sujet pour leur faire connaître mes réserves et ma position, je souhaite vous rencontrer avec les représentants des membres du bureau de l'association afin d'évoquer avec vous ce dossier.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Elvira Jaouën,



Maire de Courdimanche,
Conseillère Régionale d'Île de France.